

Québec, le 2 avril 2020



**Objet : Votre demande d'accès aux documents**  
**N/D : DA-2019-2020-00569**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 3 mars dernier, visant à obtenir tout document, rapport, compilation faisant état du nombre d'accidents mortels, d'accidents avec blessés graves, d'accidents avec dommages matériels sur la route 137 entre les villes de Saint-Hyacinthe et de Granby incluant les municipalités de Saint-Dominique et de Sainte-Cécile-de-Milton, du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019, ventilé par route et par année.

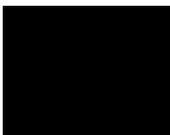
Les renseignements répondant au libellé de votre demande sont disponibles dans le site Internet de Données Québec au lien suivant :

[https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/group/2be1c718-4fdc-425f-b09e-263be63735a2?q=accidents&groups=transport&sort=metadata\\_created+desc](https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/group/2be1c718-4fdc-425f-b09e-263be63735a2?q=accidents&groups=transport&sort=metadata_created+desc)

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes  
publics et sur la protection des  
renseignements personnels,



Ralitsa Dimova

p. j. 1